

PLANIFIER LES ÉCOLES MONTRÉALAISES

Mémoire de la Commission scolaire de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur l'énoncé de vision et les principes de mise en valeur du quartier Namur-Hippodrome.





TABLE DES MATIÈRES

Table des figures.....	4
Introduction.....	5
Contexte de planification scolaire.....	6
1. Principaux besoins scolaires du territoire.....	6
Superficie d'une école en milieu urbain.....	6
Prévisions démographiques au primaire et développements immobiliers.....	7
Prévisions démographiques de la population secondaire pour Côte-des-Neiges.....	8
2. Les défis de planification du quartier Namur-Hippodrome.....	10
Enclavement du secteur.....	10
Profil de la population.....	10
Mutualisation des services et des équipements entre les partenaires.....	10
Principes de mise en valeur du quartier.....	12
1. Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté.....	12
2. Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles.....	13
3. La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville.....	15
4. Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier.....	17
5. Une identité du lieu renouvelée.....	18
Recommandations.....	19
Sources.....	22

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – La cours de l'école primaire Philippe-Labarre.....	1
Figure 2 – L'atrium de l'école primaire Barclay.....	2
Figure 3 – La nouvelle école Sainte-Catherine-de-Sienne.....	6
Figure 4 – Prévisions des populations scolaires.....	7
Figure 5 – Entrée principale d'une des écoles du <i>Teachers Village</i>	12
Figure 6 – Le parc Krajicek et le projet d'école communautaire 03 Rivierenbuurt, La Haye.....	14
Figure 7 – Zone marchable avec des écoles accessibles à moins de 1 000 mètres de marche.....	15
Figure 8 – Distance en transport en commun du métro Namur vers les écoles secondaires du secteur.....	16
Figure 9 – L'école primaire Servete Maçi, Tirana, Albanie.....	17
Figure 10 – La démarche <i>Planifions notre école</i> au centre-ville.....	18

INTRODUCTION

Au courant de la dernière année, la Ville de Montréal (Ville) et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont poursuivi plusieurs collaborations afin d'accroître l'intégration des écoles dans leur quartier, principalement dans la planification de nouveaux projets urbains.

D'ailleurs, dans le cadre de la requalification du grand secteur Namur-De la Savane, la CSDM a présenté en 2019 une demande de financement au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Ministère) pour la construction d'une école dans le secteur du Triangle Namur — Jean-Talon. Cette demande de financement aurait été impossible sans l'implication de l'arrondissement Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce.

En ce qui concerne le secteur Namur-Hippodrome, la Ville a invité la CSDM à collaborer à la réflexion qui a mené au rapport synthèse *Recherche documentaire de précédents en matière de composition urbaine des équipements publics* (décembre 2019) déposé par la Ville dans le cadre de la présente consultation publique.

Tout comme les diverses activités réalisées dans le cadre de cette collaboration, la Ville et la CSDM se sont vues confirmer l'importance qu'accordent les citoyens et organismes à la place que doit occuper l'école dans la vie d'un quartier. Par conséquent, la CSDM tient à présenter plusieurs éléments concernant les besoins, les défis d'implantation d'une école et diverses recommandations à explorer.

Le présent mémoire se définit comme une contribution aux principes de mise en valeur énoncés par la Ville de Montréal afin de présenter les besoins scolaires.

Tout d'abord, les principaux besoins prévus par la CSDM y sont exposés ainsi que les défis de ce territoire vierge pour l'implantation d'écoles.

Par la suite, des pistes de réflexion sont présentées afin d'élaborer les principes qui visent à répondre tant aux principes de mise en valeur souhaités par la Ville qu'aux besoins scolaires anticipés par la CSDM.

Finalement, la dernière partie expose des solutions sous forme de recommandation pour la construction d'infrastructures publiques de qualité répondant aux besoins des élèves et de leur famille.

CONTEXTE DE PLANIFICATION SCOLAIRE

Principaux besoins scolaires du territoire

La superficie normalisée d'une école, les prévisions démographiques de Côte-des-Neiges pour le primaire et le secondaire et l'expérience acquise avec d'autres redéveloppements sont des facteurs essentiels pour estimer les besoins scolaires du futur quartier Namur-Hippodrome.

Superficie d'une école en milieu urbain

Lors de la planification d'un quartier dense, chaque occupation du territoire doit être optimisée, il en est de même pour l'espace réservé à l'école. Comment l'offre scolaire peut-elle être maximisée, malgré une superficie restreinte, sans compromettre sa qualité tout en favorisant la réussite ?

Tout d'abord, il faut clarifier l'un des éléments essentiels à la construction d'une école : sa superficie. Généralement, une nouvelle école primaire de taille moyenne implique une superficie totale de 4 000 m² à 6 000 m². Celle-ci peut être répartie sur plusieurs étages en incluant la cour extérieure (4 m²/élèves), soit 1 400 m² à 2 000 m². Cette fourchette de superficies permet généralement de scolariser entre 340 élèves à 510 élèves. À titre comparatif, l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, qui vient d'être reconstruite dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, peut accueillir environ 510 élèves avec une superficie intérieure de 4 615 m² et 2 610 m² de cour d'école sur un terrain de 5 986 m².

Figure 3 – La nouvelle école Sainte-Catherine-de-Sienne, inaugurée à la rentrée 2019



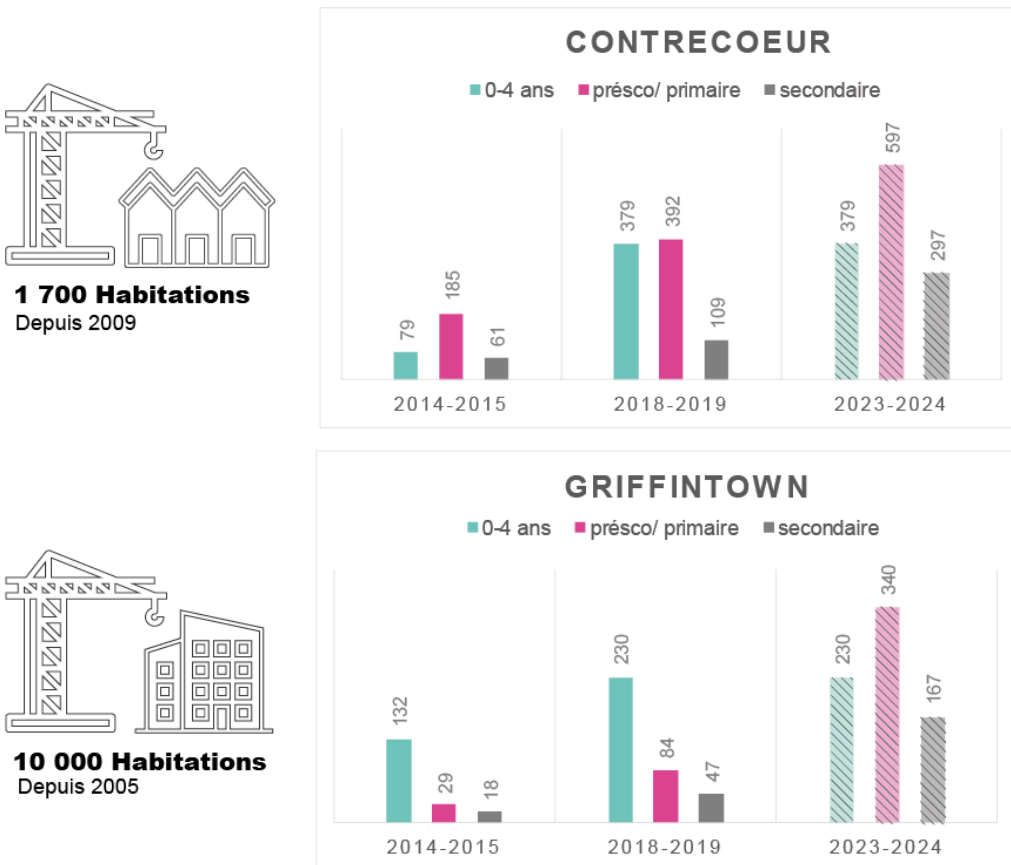
Photo : © Bergeron Bouthillier Architectes, 2019.

Prévisions démographiques au primaire et développements immobiliers

Le quartier Côte-des-Neiges connaît une certaine croissance de sa population scolaire depuis les dernières années. Plusieurs projets d'agrandissement et d'occupation de certains immeubles scolaires du réseau anglophone permettent de rattraper graduellement les besoins du secteur. L'accroissement de la population scolaire est aussi influencé par l'immigration et les développements résidentiels.

Dans le cas de Namur-Hippodrome, le développement immobilier aura assurément un impact sur les besoins scolaires. La figure suivante présente, à titre comparatif, les populations scolaires actuelles et prévues dans les quartiers du Faubourg Contrecoeur et Griffintown, soit deux secteurs récemment redéveloppés. Ces deux quartiers ont des emplacements, des profils sociodémographiques et des typologies d'habitations contrastantes. Ils servent d'exemple pour exprimer les besoins scolaires engendrés par des projets immobiliers importants. Ils permettent d'établir une fourchette utile de population scolaire afin d'anticiper les besoins en écoles pour Namur-Hippodrome.

Figure 4 – Prévisions des populations scolaires



Graphiques : © Commission scolaire de Montréal, 2019.

La typologie « maison de ville » du Faubourg Contrecoeur, qui offre plusieurs chambres à coucher, semble attirer davantage les familles (880 enfants pour 1 700 habitations). En contrepartie, la typologie « tour d'habitation », offerte dans le quartier central de Griffintown, intéresse particulièrement des ménages sans enfant (360 enfants pour 10 000 habitations). Cela représente,

respectivement, un ratio de 0,5 enfant par unité d'habitation contre 0,03 enfant par unité d'habitation¹.

Pour ces deux quartiers, une croissance significative de la population scolaire s'observe entre les années scolaires 2014-2015 et 2023-2024. Lorsque les quartiers arrivent à maturité, le nombre d'enfants de 0 à 4 ans devrait se stabiliser. Concrètement, le développement de ces quartiers a eu un impact sur les besoins scolaires.

Pour le Faubourg Contrecoeur, l'arrivée de nouvelles familles a justifié une demande de financement pour l'ajout de 18 classes ou 390 places-élèves à l'école primaire Saint-Justin. Le projet est en attente d'autorisation auprès du Ministère.

Les besoins scolaires dans le quartier de Griffintown ont, quant à lui, justifié une autorisation ministérielle pour y développer un projet d'école comportant 16 classes qui permettra de scolariser environ 340 élèves. Ce projet est en phase de conception.

Compte tenu de ces expériences, il est essentiel d'estimer au meilleur des connaissances actuelles, les besoins scolaires pour le futur quartier Namur-Hippodrome qui comporterait environ 6 000 unités d'habitation. Au stade actuel du projet, des prévisions scolaires précises sont difficiles à élaborer. Néanmoins, une projection conservatrice pourrait être estimée à environ 0,3 enfant par unité d'habitation d'après les profils des deux quartiers de référence. Ainsi, l'envergure des besoins scolaires pourrait représenter entre 1 600 et 2 000 élèves lorsque le quartier sera complété.

Sur l'ensemble du territoire de la CSDM, la répartition des élèves s'établit comme suit : 60% des élèves sont au primaire et 40% des élèves sont au secondaire. En conservant cette proportion, qui se maintient dans le temps depuis plusieurs années, c'est de 960 à 1 200 élèves qui seraient d'âges préscolaire et primaire alors que de 640 à 800 élèves qui seraient d'âge secondaire. Selon ces paramètres préliminaires, il faut soit envisager la construction d'une « méga-école » primaire ou de deux écoles primaires de taille moyenne ayant une superficie d'environ 6 000 m² chacune afin de desservir environ 1 020 élèves au total. Cette deuxième option doit être privilégiée afin de favoriser un milieu de vie familial complet qui contribue au sentiment de proximité et d'appartenance.

Prévisions démographiques de la population secondaire pour Côte-des-Neiges

Alors que les besoins primaires sont planifiés localement, à l'intérieur d'un quartier, les besoins secondaires sont analysés à partir d'un ensemble géographique plus grand pouvant s'étendre à un rayon équivalent à 45 minutes de transport en commun. Toutefois, il est préférable de privilégier une offre secondaire de proximité. C'est d'ailleurs ce qu'ont souligné les élèves du secondaire à l'issue de la consultation publique « *Le Secondaire à ma portée* », réalisée par la CSDM en 2019.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il y a 2 274 élèves de niveau secondaire qui résident à Côte-des-Neiges, dont 316 élèves qui suivent un parcours en francisation. Sans prendre en considération le redéveloppement de Namur-Hippodrome, une croissance démographique marquée est prévue au secondaire pour les dix prochaines années. En 2023-2024, il y aurait 2 305 élèves et ce chiffre passerait à 2 425 élèves d'ici dix ans à Côte-des-Neiges.

Au 30 septembre 2019, notamment en raison du manque de locaux, seulement 45% des élèves secondaires qui habitent Côte-des-Neiges fréquentent la seule école secondaire de leur quartier, soit l'école La Voie. Ainsi, plus de 1 300 élèves, soit la majorité, sont scolarisés hors de leur quartier.

¹ Ces données représentent les enfants de 0 à 4 ans n'étant pas admissibles au réseau public anglophone d'écoles. Tandis que les données pour les enfants d'âge primaire et secondaire sont pour les enfants inscrits à la CSDM. Des facteurs comme l'inscription au réseau francophone ou encore, à l'école privée viennent modifier le nombre d'enfants comptabilisés.

L'école La Voie comporte seulement 1 109 places-élèves. Elle sera bientôt agrandie et sa capacité atteindra 1 618 places-élèves. Compte tenu de la complexité des horaires et des programmes au secondaire, il n'est pas souhaitable d'occuper à plus de 90% une école secondaire. Cela portera la capacité réelle et agrandie de cette école secondaire à 1 460 places-élèves. Pourtant, c'est 2 400 élèves qui sont attendus dans le quartier dans les prochaines années.

Ainsi, sans tenir compte des besoins du futur quartier de Namur-Hippodrome, le quartier afficherait un déficit d'environ 850 places-élèves pour répondre à ses besoins. De plus, l'école secondaire St-Luc, considérée comme étant celle la plus près, se trouve à l'extérieur du quartier Côte-des-Neiges. Elle est située à 35 minutes de transport en commun dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Considérant la mobilité et l'intérêt pour différents programmes au secondaire, plusieurs élèves choisissent de fréquenter une école secondaire à l'extérieur de leur quartier de résidence. Par conséquent, il n'est pas essentiel que les écoles secondaires du quartier desservent l'entièreté des élèves du quartier. Cependant, il faut assurément envisager l'implantation d'une école secondaire dans ce nouveau secteur. Elle pourrait être d'au moins 6 000 m² à 8 000 m², ce qui permettrait d'offrir 650 à 850 places-élèves. Des prévisions plus précises devront être réalisées, notamment en fonction des phases de développements résidentiels qui sont prévues afin de confirmer la taille de l'école secondaire.

Les défis de planification du quartier Namur-Hippodrome

Élaborer une stratégie novatrice d'intégration des infrastructures publiques, notamment des écoles, comme pilier d'un quartier à redévelopper représente un défi de taille. C'est aussi une opportunité de mener une réflexion rigoureuse quant à l'intégration d'écoles en milieu urbain. Or, ce secteur comporte certains défis dont il est nécessaire de tenir compte pour brosser un portrait adéquat du contexte actuel et y apporter les pistes de solutions appropriées.

Enclavement du secteur

Présentement, le quartier Namur-Hippodrome est exempt d'habitations. La dominance des usages industriel et commercial en fait un environnement fortement minéralisé au sein duquel on retrouve de nombreuses fractures urbaines. Deux imposants réseaux de transport caractérisent le secteur. Le premier, un réseau ferroviaire, crée une importante barrière au sud et à l'ouest du territoire tandis que le second, une autoroute en tranchée, à l'est, scinde le territoire en deux zones reliées uniquement par deux passages supérieurs routiers, principalement automobiles. La prépondérance des automobiles et de l'industrie ferroviaire au sein de l'espace public amène le territoire à être actuellement inadapté aux activités scolaires. En effet, comme en témoigne le groupe de travail sur le quartier Namur-De la Savane « le secteur Namur-De la Savane est [...] fortement enclavée géographiquement par des infrastructures difficilement traversables qui limitent son accessibilité » (Rapport du groupe de travail sur le quartier Namur-De la Savane, 2019, p.14).

Cet ensemble ne constitue pas un milieu de vie sécuritaire et à l'échelle humaine, deux facteurs essentiels à l'implantation d'écoles. L'enclavement rend difficile le déplacement des élèves de niveau primaire vers l'extérieur du secteur et, par conséquent, leur scolarisation dans des écoles de quartiers à proximité. En effet, selon les configurations actuelles du territoire, les élèves ne pourraient pas être desservis autrement que par autobus scolaires vers l'extérieur du secteur, par exemple vers les écoles primaires Des Nations ou encore Du Petit-Chapiteau, situées à proximité du secteur en question. Cependant, ces écoles sont déjà à pleine capacité.

Profil de la population

La planification et la construction d'infrastructures publiques de qualité représentent un défi en soi. C'est particulièrement le cas lorsque la population desservie n'est pas connue, « compliquant l'identification des besoins spécifiques auxquels les équipements publics devront répondre » (Rapport synthèse, 2019, p. 33). Plusieurs cas étudiés ont démontré que, bien qu'il ait été prévu d'attirer une certaine population, les effets du marché peuvent accentuer l'arrivée d'un groupe démographique ou d'un autre qui n'était pas prévu lors de la conception d'infrastructures publiques (Rapport synthèse, 2019, p. 33, 36). Il en va de même pour les écoles. Malgré l'incertitude reliée, il est avantageux de les planifier dès que possible tout en gardant suffisamment de flexibilité dans la planification afin de les adapter à l'évolution du contexte sociodémographique.

Cependant, des secteurs redéveloppés récemment ou en voie de l'être, ici ou ailleurs, peuvent aider à cerner certaines tendances.

Mutualisation des services et des équipements entre les différents partenaires

En parallèle du défi que représente la planification adéquate des besoins scolaires, s'ajoute la volonté d'optimiser les ressources, le terrain par exemple. Dans ce contexte, l'offre scolaire peut être envisagée sous l'angle de la mutualisation avec d'autres infrastructures publiques.

Le rapport synthèse de la Recherche documentaire de précédents en matière de composition urbaine élaborée à l'automne 2019, par la firme d'urbanisme L'Atelier Urbain et appuyé par un comité de suivi, mentionné plus haut, a permis d'identifier des conditions de succès pour la réalisation d'infrastructures publiques adaptées aux besoins locaux.

La mutualisation des services publics permet d'abriter dans un même immeuble divers équipements complémentaires et/ou usagers différents. Par exemple, la présence d'un aréna

pourrait permettre de développer un programme pédagogique de sport-études l'après-midi, alors que le matin et le soir, l'ensemble de la population pourrait en profiter. Un autre exemple serait d'intégrer un CPE avec une école primaire afin de minimiser les déplacements pour plusieurs parents tout en favorisant une transition plus simple pour les enfants arrivant à l'école.

Comme mentionné au rapport synthèse : « une stratégie de mutualisation ne se limite pas au partage physique des espaces, mais nécessite de créer une synergie entre les différentes fonctions du bâtiment, parfois publiques, privées et semi-privées » (Rapport synthèse, 2019, p. 37). Plusieurs bénéfices semblent se dégager d'une telle mutualisation pour l'ensemble de la communauté. Les premières étapes de planification de ce redéveloppement permettront sans doute d'explorer certaines de ces avenues.

Les éléments présentés ci-haut constituent des défis au chapitre de la planification scolaire. Ils permettent aussi d'orienter la réflexion sur l'aménagement et le développement du quartier Namur-Hippodrome et, plus précisément, sur l'intégration des infrastructures publiques scolaires dans un environnement de qualité.

PRINCIPES DE MISE EN VALEUR DU QUARTIER

La réflexion à l'égard de la conception d'un aussi grand secteur mérite d'être effectuée dans un esprit de cohérence et d'inclusion avec tous les acteurs, notamment scolaire. C'est ce que permettent les cinq principes de mise en valeur énoncés par la Ville. C'est l'occasion de faire rayonner les institutions scolaires au cœur de la communauté. Dans cette optique, il est important de s'interroger sur la manière dont le milieu scolaire peut contribuer à chacun des principes énoncés.

1. Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté

L'école : le cœur de la communauté

La CSDM et la Ville de Montréal ont de nombreuses ententes de partages d'infrastructures collectives. Certains cas suggèrent même qu'il serait intéressant de bonifier des infrastructures scolaires avec des projets municipaux et vice-versa. De ces exemples, un cas notable qui pourrait servir de point de départ dans une réflexion sur la mutualisation des espaces est celui du complexe William-Hingston dans le quartier Parc Extension. Depuis maintenant plus de trente ans, la CSDM a ouvert les portes à la mutualisation de cet immeuble à des fins pédagogiques, récréatives et communautaires. De nombreuses avenues restent à explorer.

À l'étranger, des cas d'usage ouvrent la voie vers des ententes entre l'administration municipale, le privé et les écoles. Par exemple, aux États-Unis, le projet de *Teachers Village* dans la ville de Newark au New Jersey propose une formule immobilière où des espaces commerciaux, des logements et des écoles partagent un même toit. Ce projet composé de sept immeubles, incluant 3 écoles primaires, a permis la réappropriation du centre-ville par la classe moyenne.

Figure 5 — Entrée principale d'une des écoles du *Teachers Village*

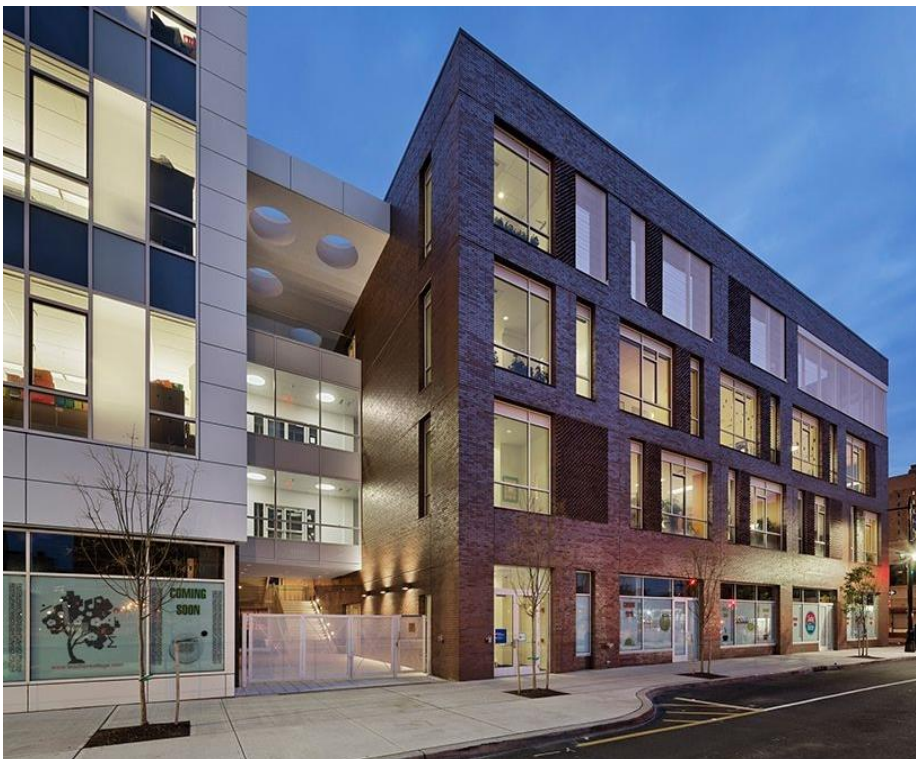


Photo : Paul Rivera, 2019.

Plusieurs projets, actuellement en conception ou en attente de financement à la CSDM, permettront de mieux comprendre la place de l'école dans la vie quotidienne de certains quartiers. Pensons notamment au cas de l'école Les-Enfants-du-Monde où, à l'automne 2019, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a décidé de contribuer au projet d'agrandissement de l'école en proposant l'ajout d'espaces communautaires afin d'accentuer le maillage de l'école avec les citoyens du quartier Loyola.

Toujours à l'automne 2019, un projet de mutualisation entre l'arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Montréal notamment mené par l'organisme « *Bâtir son quartier* », l'arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Montréal, a été mis sur pied pour concevoir une école intégrée à un projet de logements communautaires.

Un des projets novateurs qui implique une mutualisation des espaces se dessine à nouveau avec l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce dans le secteur du Triangle Namur — Jean-Talon. À l'est de l'ancien hippodrome, la Ville de Montréal a racheté le 5010, rue Paré pour des besoins scolaires ainsi que pour y développer des logements sociaux, abordables et/ou familiaux.

Ces différents projets pourront enrichir l'analyse subséquente afin de favoriser le développement d'écoles à échelle humaine, inclusives et communautaires. Par ailleurs, la taille de l'école primaire peut aussi influencer la finesse des relations qu'elle pourra tisser avec son milieu. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est préférable de miser sur deux écoles primaires de moyen gabarit, environ 510 élèves, plutôt qu'une seule « méga-école » primaire de grande envergure. Considérant que le projet Namur-Hippodrome se réalisera vraisemblablement en plusieurs phases, il serait également pertinent de planifier l'implantation d'écoles primaires de manière progressive. Cette approche pourrait permettre de planifier l'école de concert avec la population du quartier et favoriser le sentiment d'appartenance à un milieu de vie complet et familial.

2. Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles

L'intégration des infrastructures publiques, telles les écoles, à une diversité d'usage au cœur du quartier est garante d'inclusivité et d'appropriation des lieux par la communauté. En effet, l'école publique et communautaire est un outil d'inclusion et de rassemblement. Placée en relation avec d'autres usages et infrastructures locaux, voire dans une relation de mutualisation, l'école devient un lieu central pouvant jouer un rôle multiple : lieu de rassemblement, de socialisation, d'évènement, de récréation et plus encore.

À l'inverse, une école décentralisée et en périphérie d'un quartier monofonctionnel ne peut assurer une utilisation et une fréquentation continue de ses installations par la communauté. La relation de proximité entre l'école et son quartier est aussi un vecteur essentiel qui participe à la qualité des milieux de vie. Tel qu'énoncé précédemment, il est préférable de miser sur deux écoles primaires, plutôt qu'une seule de très grande envergure.

Pour que le futur quartier Namur-Hippodrome réponde aux besoins des familles et à leurs modes de vie, le processus de planification doit être flexible. Cette flexibilité peut notamment se refléter par une forte capacité d'adaptation, au fil des phases du projet, qui soit réfléchi comme une partie intégrante du processus de planification. Par exemple, la capacité du projet à être révisé au fil de la réalisation des phases de construction est essentielle, particulièrement dans le contexte du quartier Namur-Hippodrome. Comme mentionné plus tôt, puisque le secteur est actuellement inhabité et que la population résidente ne soit pas identifiée conteste la capacité des infrastructures à répondre aux besoins spécifiques des résidents. Dans ce contexte, une « planification flexible [permettrait] de mieux cerner l'évolution des besoins de la population qui s'installe peu à peu dans le nouveau quartier (Rapport synthèse, 2019, p. 13) » est prioritaire.

Le *rapport synthèse de la Recherche documentaire de précédents en matière de composition urbaine* fait mention de différents projets au sein desquels une planification flexible a été intégrée. Par exemple, le recours à des usages temporaires ou transitoires représente une solution pertinente. Ces usages permettraient d'occuper temporairement des bâtiments qui ne pourraient

bénéficier rapidement d'un achalandage important en début de réalisation du projet, comme une école. De plus, l'intégration de lieux transitoires et d'espaces flexibles dans les infrastructures publiques joue un rôle important dans la création d'un sentiment d'appartenance par la population, en générant, selon les phases du projet, un certain achalandage et une appropriation.

Dans le cas du projet d'école à Prairie-au-Duc à Nantes en France, la construction de l'école a été réalisée en deux phases de façon à répondre à l'évolution des besoins de la population. Ailleurs, à Southeast False Creek à Vancouver, des espaces non dédiés ont été intégrés au rez-de-chaussée de bâtiments mixtes pour éventuellement accueillir des garderies ou d'autres services dédiés aux enfants selon l'évolution des besoins.

Pour bien desservir les familles, il est primordial d'envisager non seulement l'implantation d'écoles primaire et secondaire, mais aussi les CPE. Le flux de déplacement qu'une famille doit faire quotidiennement implique de multiples arrêts. Tenter de faciliter cette séquence en les minimisant apaisera toute la famille et contribuera à son épanouissement et à son intégration dans le nouveau quartier. Sous cet angle, l'optimisation d'un pôle institutionnel comprenant un CPE, une école primaire agencée à un parc et possiblement à un centre communautaire ou une bibliothèque représente un idéal à envisager. L'école secondaire pourrait aussi être intégrée à ce pôle familial. Ainsi, l'offre des services serait complète et inclusive autant pour les enfants de 0-4 ans que pour les élèves de 5-12 ans et de 12-18 ans. Ces stratégies de mutualisation des services, conjuguées à une réflexion sur la flexibilité des usages, permettent d'adapter les services ou les infrastructures en fonction de l'arrivée des nouvelles familles et, par conséquent, du profil démographique en constante évolution.

Figure 6 – Le parc Krajicek et le projet d'école communautaire 03 Rivierenbuurt, La Haye



Photo : Atelier Pro Architectes, 2015.

Le projet de parc-école de la figure 6 présente une intégration de plusieurs fonctions au sein d'un même lieu. L'école en brique rouge conçue par l'*Atelier Pro Architectes* ainsi que le parc servant de cour d'école conçu par *Dmau* et *Openfabric* offrent une interface continue où les besoins de la communauté et ceux de l'école s'intègrent à ce paysage à la fois naturel et urbain.

3. La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville

Une desserte locale pour les écoles primaires

L'école devient de plus en plus un lieu central au cœur du quartier. Ainsi, la localisation se doit d'être privilégiée dans un quartier familial axé sur la mobilité active. De cette manière, elle permettra la promotion du transport actif et collectif au quotidien. Le redéveloppement du quartier Namur-Hippodrome semble idéal pour positionner une école de quartier au cœur d'une trame urbaine locale. De plus, la localisation de l'école au centre de la vie urbaine peut accentuer son rôle comme lieu communautaire. Une école ouverte sur sa communauté se doit d'être accessible par différents modes de transport actif et collectif et par plusieurs groupes de personnes. Ainsi, la sécurité aux abords de l'école et des parcours piétons est essentielle pour encourager la marche chez les jeunes élèves et favoriser la santé des familles de ce futur quartier.

Dans le cas d'une école primaire, la CSDM encourage les déplacements actifs en définissant une zone piétonne de 1 000 mètres pour les élèves au préscolaire et au 1^{er} cycle (4 ans à 7 ans). Pour les élèves des 2^e et 3^e cycles primaires (8 ans à 12 ans), la zone piétonne augmente à 1 600 mètres. Ces zones prennent en compte la présence de trottoirs, les limites des territoires scolaires et des contraintes du réseau routier (autoroutes, voies ferrées, absence de trottoirs, etc.) afin d'assurer des déplacements sécuritaires pour les écoliers. L'implantation d'une école primaire au cœur de son quartier va de pair avec un environnement piéton sécuritaire. Cela facilite la mobilité active pour tous et éviter l'effet « débarcadère automobile » aux abords des pôles familiaux. Pour se faire, l'aménagement de zones piétonnes continues de 1 000 mètres où se retrouve le flux de déplacement des familles favorisera le sentiment d'appartenance et de sécurité.

Compte tenu de la superficie du site de l'ancien Hippodrome et des ambitions de la Ville quant au nombre de ménages qui y résideront, il est recommandé de prioriser la construction de deux écoles primaires de moyen gabarit, plutôt qu'une seule de plus grande envergure. Cette option favorisera un sentiment de communauté, d'appartenance et de proximité avec l'école. De plus, elle permettra d'éviter un flux pendulaire vers une destination unique, les matins et les soirs.

Figure 7 – Une zone d'écoles accessibles à moins de 1 000 mètres de marche

Legende



Illustration : CSDM, 2019.

Au secondaire, une desserte connectée au réseau de transport collectif

À la CSDM, la majorité des déplacements des élèves se fait à pied ou en transport en commun. C'est d'autant plus vrai pour les élèves du secondaire. D'ailleurs, c'est tout à fait logique considérant le réseau de transport en commun de la ville qui permet de réduire la pression sur le réseau routier. De plus, la CSDM favorise d'autres moyens de transport durable pour la mobilité des élèves, comme le vélo à travers le vaste réseau cyclable.

La mobilité et l'autonomie accrues des élèves au secondaire permettent de déterminer une zone de desserte plus grande, comparativement à celle établie pour le niveau primaire. Cette zone peut s'étendre de 30 à 45 minutes de temps de déplacement. La présence de la station de métro Namur au sein du secteur Namur-De la Savane constitue une opportunité à l'égard de la localisation d'une école secondaire. Étant donné que le quartier Namur-Hippodrome est situé à l'extrémité nord-ouest du territoire de la CSDM, il est possible que certains élèves qui résideront au sud dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce décident de fréquenter la nouvelle école par choix ou par attrait. Il est donc intéressant d'envisager une école secondaire pour laquelle la localisation a été réfléchié aussi en fonction de sa proximité et de son accessibilité à la station de métro Namur. L'amélioration du sentiment de sécurité s'avère également essentielle dans ce contexte, notamment pour ce qui est des passages routiers supérieurs au-dessus de l'autoroute A-15, vers l'édicule de la station Namur, où les conditions du potentiel piétonnier sont actuellement peu adéquates et le flux automobile important.

Figure 8 - Distance en transport en commun du métro Namur vers les écoles secondaires

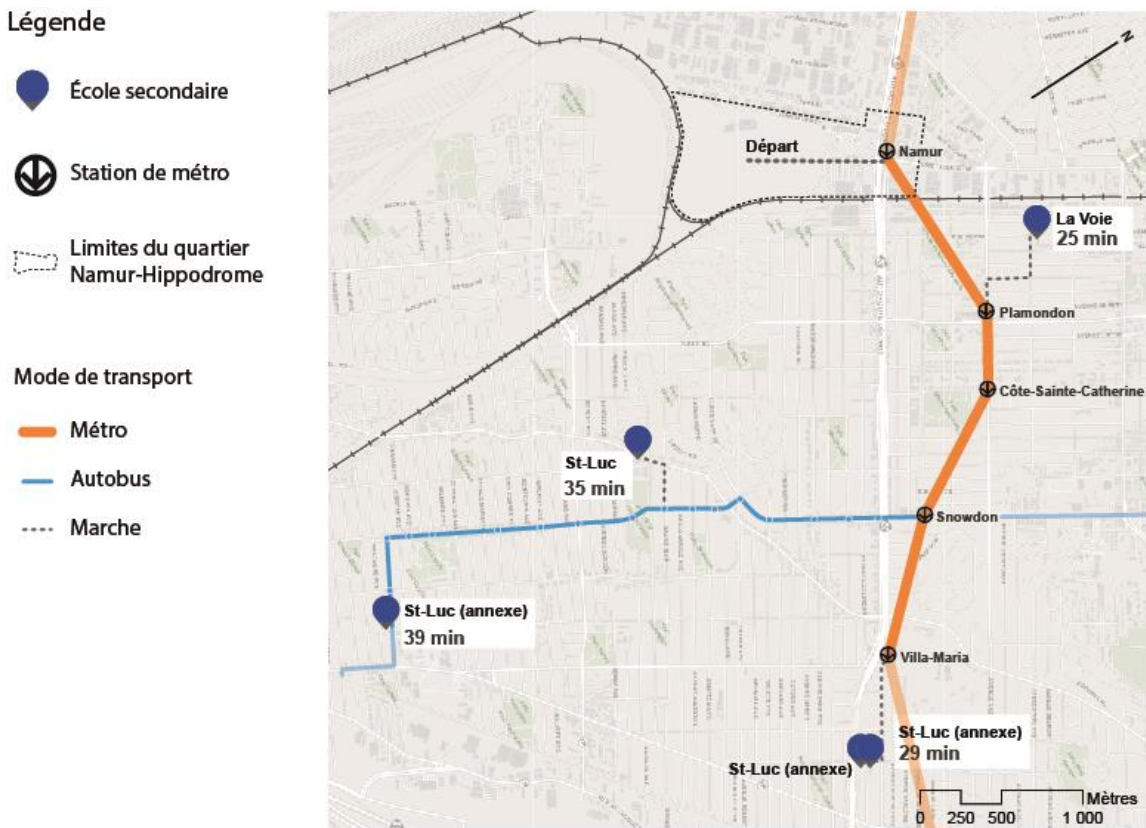


Illustration : CSDM, 2019.

4. Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier

Une école au cœur d'un environnement urbain végétalisé

Un quartier où l'environnement et la nature sont mis en valeur peut constituer un lieu d'apprentissage stimulant et contribuer à la réussite scolaire. Ce redéveloppement offre l'opportunité de tisser un lien durable entre l'apprentissage et les espaces verts. S'ils sont à proximité ou conçus en symbiose avec l'école, cet agencement devrait comporter des zones d'apprentissage extérieures ainsi que des espaces de loisirs permettant aux enfants d'être en relation avec la nature au quotidien. La diversité de ces espaces est également essentielle. La présence d'espaces boisés, composés d'une végétation variée, tout comme la présence de grands espaces de jeux extérieurs est nécessaire à proximité des écoles de quartiers.

Les espaces publics comme interface entre l'école et sa communauté

La mutualisation des services, l'ouverture de l'école sur sa communauté et son rôle comme pilier de la collectivité se doit de transparaître également par son aménagement extérieur. Le parvis de l'école, qu'elle soit primaire au secondaire, représente une opportunité de constituer une place publique centrale et un lieu de rassemblement pour le quartier. En effet, une place publique de qualité adjacente à l'école permet de créer une transition douce entre l'école et la rue, d'atténuer les limites entre les usages et d'ouvrir l'école sur son quartier.

Figure 9 – L'école primaire Servete Maçi, Tirana, Albanie



Photo : Besart Cani, 2019.

L'école primaire Servete Maçi en Albanie a été construite en accordant une place importante à sa relation avec l'espace public. L'aménagement du domaine public en façade de l'école crée un lieu de rassemblement ouvert sur le quartier et accessible. Cet espace s'articule comme l'interface entre la cour d'école et le trottoir.

5. Une identité du lieu renouvelée

L'école, qu'elle soit primaire ou secondaire, s'impose généralement comme un immeuble unique et impressionnant, notamment par sa taille. Elle constitue le cœur de son quartier. Sa position représente également la place symbolique qu'elle peut ou doit occuper dans sa communauté. Elle devient un point de repère et un lieu d'attachement pour plusieurs générations de citoyens du quartier. Ainsi, de par sa nature, une école de quartier se doit d'être le reflet des aspirations des résidents. Ceci dit, il est important que la communauté soit impliquée en amont pour situer, implanter et concevoir les écoles du quartier Namur-Hippodrome.

Les prochaines recommandations s'inscrivent dans un contexte de dialogues continus et permettront d'orienter les décisions qui mèneront à la réalisation d'un quartier Namur-Hippodrome complet, familial et inclusif. Elles n'ont pas la prétention de constituer des solutions ficelées, mais de contribuer à la conception d'un quartier innovateur qui répondra aux besoins et aux aspirations des Montréalaises et Montréalais, petits et grands, qui y habiteront.

Figure 10 – La démarche *Planifions notre école* au centre-ville



Photo : CSDM, 2019.

RECOMMANDATIONS

Ce mémoire se définit comme un survol des principaux besoins, enjeux et pistes de solutions que la CSDM décèle et qu'elle souhaite présenter en support à la réflexion entamée par la Ville de Montréal. Les sept objectifs suivants permettent de guider les recommandations au niveau scolaire et s'accordent avec principes de mise en valeur du territoire pour le secteur Namur-Hippodrome.

Voici les quatre principaux objectifs à considérer pour l'implantation d'écoles primaires :

- Mutualiser les infrastructures collectives autour de chaque école (CPE, parcours verts, parcs, places publiques, infrastructures publiques telles bibliothèque, centre communautaire, piscine, patinoire, centre culturel, etc.).
- Favoriser la construction de plusieurs écoles primaires au cœur des milieux résidentiels près des CPE et des parcs, plutôt qu'une « méga-école » primaire.
- Concevoir un aménagement favorable aux déplacements actifs avec des trottoirs, des traverses piétonnes identifiées, des pistes cyclables, le tout exempt d'autres contraintes physiques limitant la mobilité des enfants et des élèves.
- Créer une transition douce entre l'école et son milieu d'implantation pour ouvrir l'école sur son quartier.

Réserver deux terrains à des emplacements stratégiques et complémentaires pour implanter deux écoles primaires d'environ 510 élèves, soit de 4 000 m² à 6000 m² chacune.

Considérant la présence d'une seule école secondaire dans Côte-des-Neiges et qu'elle restera occupée au maximum de sa capacité malgré son agrandissement, voici les trois principaux objectifs à considérer :

- Favoriser l'implantation de l'école secondaire à grande proximité du métro Namur et du réseau de transport en commun et actif (autobus, parcours verts, réseau cyclable, etc.).
- Mutualiser certains espaces de l'école secondaire avec d'autres usages collectifs : gymnase, centre sportif, espaces verts, bibliothèque, Fab lab., cuisine collective, amphithéâtre et centre culturel.
- Réfléchir à la place de l'école secondaire en cohabitation avec d'autres usages institutionnels.

Réserver un terrain d'au moins 8 000 m² pour y implanter une école secondaire d'une capacité minimale de 850 places-élèves reliée à l'une ou l'autre des écoles primaires.

Considérant l'ampleur et la durée du projet, il sera important d'établir un *monitoring* de ce nouveau quartier, notamment les besoins scolaires. La CSDM souhaite supporter les équipes de planification et de réalisation de la Ville de Montréal afin d'assurer l'arrimage dans l'implantation, la conception et la livraison des projets d'infrastructures publiques tout au long du projet.

Afin de favoriser un sentiment d'appartenance aux écoles du quartier et qu'elles reflètent les aspirations de sa communauté, la CSDM recommande que la planification des écoles se fasse de concert avec un processus public de consultation et participation. Celui-ci, implanté en parallèle de la planification, permettrait une réflexion collective et partagée sur le rôle des écoles du quartier. Les récentes expériences en participation citoyenne élaborées et réalisées par la CSDM démontrent qu'une bonne façon d'y arriver est de rassembler, à plusieurs reprises, des élus, des représentants communautaires, des pédagogues, des parents, des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture avec les futurs résidents.

Ce mémoire survole les principaux éléments à prendre en considération à cette étape de la planification du quartier afin d'envisager l'école comme étant le cœur à la communauté.

Pour plus d'informations concernant la rédaction du rapport de l'OCPM (explique les lettres), ou pendant la rédaction du document de planification de la Ville, la CSDM est disponible pour répondre aux questions relatives aux infrastructures scolaires et aux possibilités de développer des projets intégrés et en cocréation avec la communauté. À tout moment, il est possible d'écrire à cette adresse : planifions@csgm.qc.ca.

La Commission scolaire de Montréal suit attentivement les développements immobiliers à venir pour ce quartier et pour l'ensemble de son territoire scolaire. Le travail collaboratif réalisé avec la Ville de Montréal accentue l'intégration de l'école au cœur d'une métropole complète, inclusive et familiale. Le travail collaboratif réalisé avec la Ville de Montréal accentue l'intégration de l'école au cœur d'une métropole mixte, inclusive et familiale.

SOURCES

Bibliographiques et illustrations

- Recherche documentaire de précédents en matière de composition urbaine des équipements publics – rapport synthèse, décembre 2019, URL : http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P107/3-18_19217_equipement_public_hippodrome_rapport_final.pdf
- La nouvelle école Sainte-Catherine-de-Sienne, photographie par Bergeron, Bouthillier Architectes, 2019, URL : <https://www.facebook.com/BergeronBouthillierArchitectes/posts/2503240829998084>
- Bilan des travaux de consultation et proposition de mise en œuvre – Le secondaire à ma portée, CSDM, 2019, URL : <http://a-ma-portee.csdm.qc.ca/files/2019/07/DG-06-226-Annexe-1.pdf>
- Rapport du groupe de travail Namur-De la Savane, 2019, URL : http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P107/3-5_rapport_du_gdtndls_et_recommandations.pdf
- Projet immobilier Teachers Village, 2017, URL : <https://www.archdaily.com/805919/teachers-village-richard-meier-and-partners>
- Exclusive: C.D.N.-N.D.G. acquires building for a potential school in crowded Le Triangle, 2019, URL : <https://montrealgazette.com/news/local-news/exclusive-c-d-n-n-d-g-buys-building-for-a-potential-school-in-crowded-le-triangle>
- Une école pour Griffintown, Newswire, 2019, URL : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/une-ecole-pour-griffintown-880465698.html>
- Partenariat inédit entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et la Commission scolaire de Montréal pour de nouveaux espaces communautaires, 2019, URL : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/partenariat-inedit-entre-l-arrondissement-de-cote-des-neiges-notre-dame-de-grace-et-la-commission-scolaire-de-montreal-pour-de-nouveaux-espaces-communautaires-856298325.html>
- Neighborhood and child centre 03 Rivierenbuurt, The Hague, 2015, URL : <https://www.atelierpro.nl/en/projects/25/12>
- Into the Wild / Openfabric + Dmau, 2015, URL : https://www.archdaily.com/794732/into-the-wild-openfabric?ad_source=search&ad_medium=search_result_all
- Recherche documentaire de précédents en matière d'aménagement de quartiers durables – rapport final, février 2019, URL : http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P107/3-8_precedents_aménagement_quartiers_durables.pdf
- Servete Maçi Primary and Secondary School / Studioarch4, photographie par Besart Cani, 2019, URL : https://www.archdaily.com/929132/servete-maci-primary-and-secondary-school-studioarch4/5ddd13e63312fd73860002a2-servete-maci-primary-and-secondary-school-studioarch4-photo?next_project=no
- Planifions notre école au centre-ville, décembre 2019, URL : <https://planifions.csdm.qc.ca>

ILS IRONT LOIN



**Commission
scolaire
de Montréal**